

ZRV
3217

QUELQUES MOTS

SUR

L'ANCIEN BAYONNE

PAR

M. Henry POYDENOT



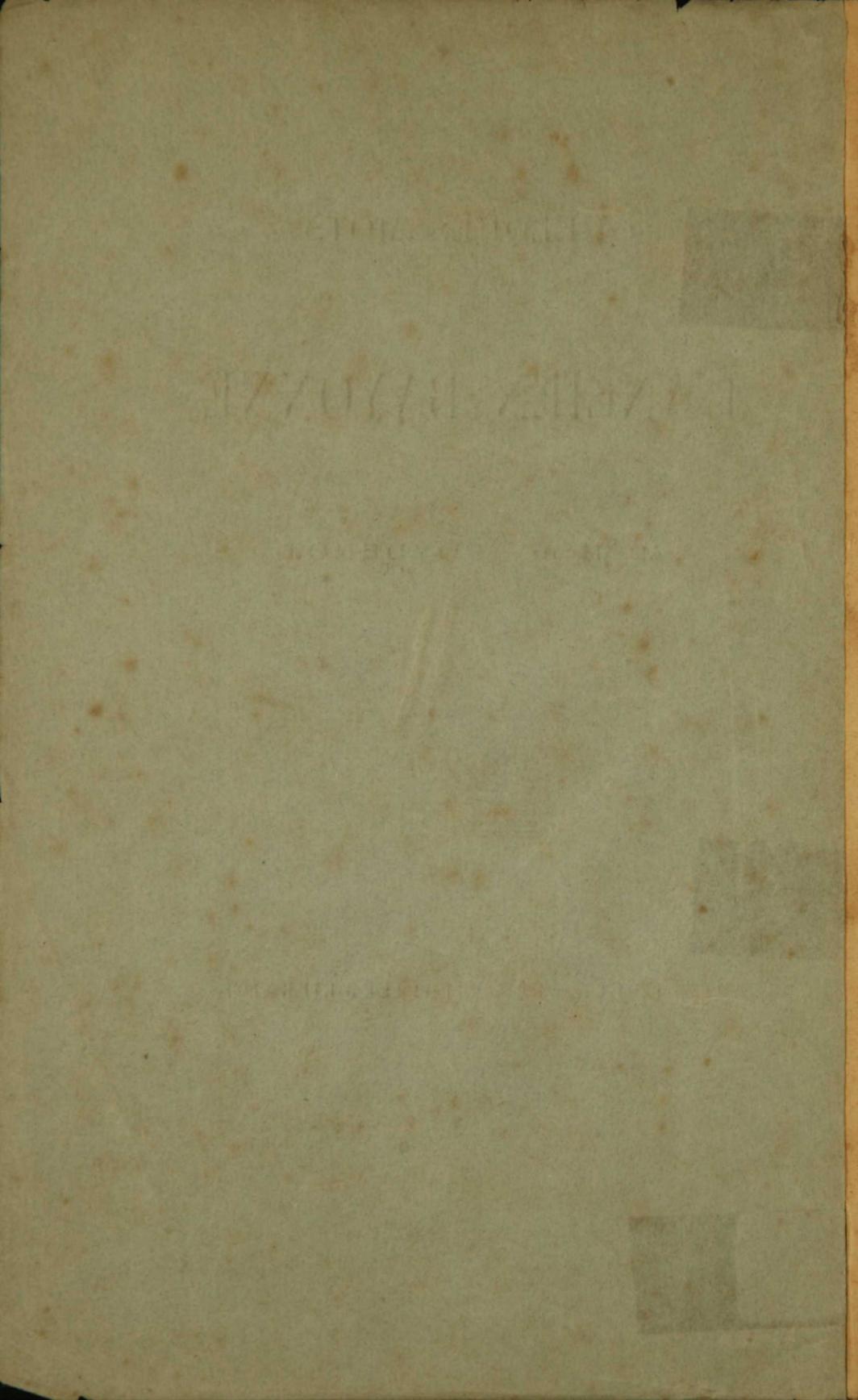
CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

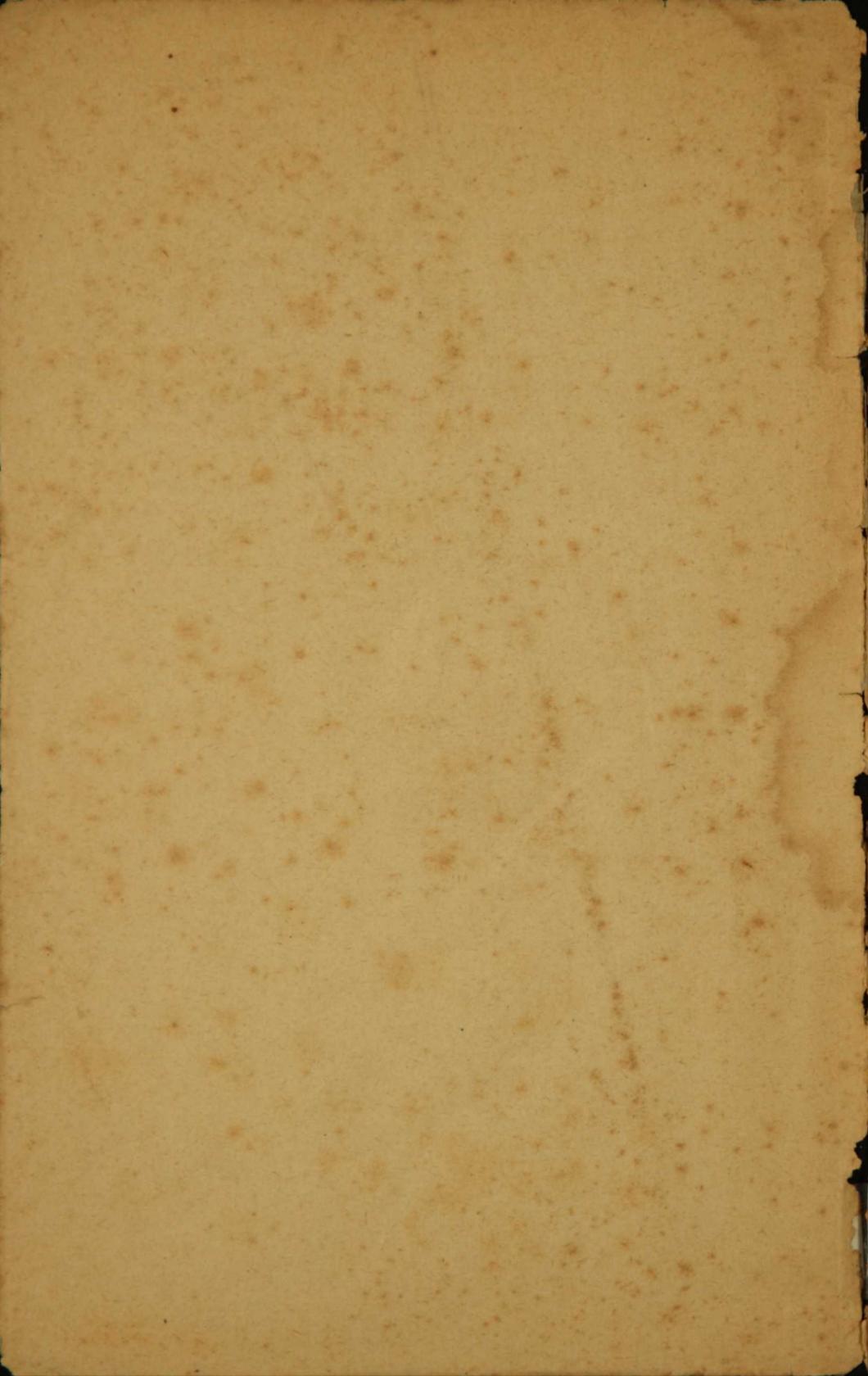
RUE FROIDE, 2 ET 4

1890

ATV
12.626







M- 31218

R- 41577

ATV
12.626

QUELQUES MOTS

SUR

L'ANCIEN BAYONNE

PAR

M. Henry POYDENOT



CAEN

HENRI DELESQUES, IMPRIMEUR-LIBRAIRE

RUE FROIDE, 2 ET 4

—
1890

*Extrait du Compte-rendu du LV^e Congrès archéologique
de France*

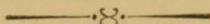
Tenu en 1888, à Dax et à Bayonne



QUELQUES MOTS

SUR

L'ANCIEN BAYONNE



MESSIEURS,

Je n'ai d'autre titre que celui de la bonne confraternité qui doit unir tous les membres du Congrès, pour leur souhaiter à mon tour la bienvenue dans la ville de Bayonne.

S'il m'était permis dès l'abord de formuler un regret, je voudrais exprimer ici celui que nous éprouvons de vous y voir faire un si court séjour. Quoique nous ne soyons pas bien riches en monuments archéologiques, nous aurions aimé à vous montrer encore plus en détail que nous ne le pourrons faire les restes intéressants de notre enceinte gallo-romaine, les traces si fortement accusées de la domination du peuple-roi dans cette partie du pays des Tarbelliens, puis notre antique et splendide cathédrale, rebâtie du XII^e au XVI^e siècle, ainsi que les ruines des châteaux-forts

de Biarritz, d'Espelette, d'Ustarits, de Saint-Pée, de Guiche, de Bidache, d'Aspremont, de Pouy, de Saint-Martin, et ce qui reste des fortifications de Hastingues, de La Bastide, et quelques autres détruites pendant les guerres de religion du XVII^e siècle, qui ont été si désastreuses dans nos contrées. Il y aurait bien aussi la visite de quelques *tumuli* qui pourraient mériter votre attention, ainsi que quelques curieuses stations géologiques et préhistoriques. Nos archives, si riches et si complètes, seraient dignes de vos savantes investigations. Nous ferons de notre mieux afin que vous en ayez un aperçu qui puisse vous déterminer à choisir un peu plus tard notre ville comme centre de la tenue d'un nouveau Congrès.

Aujourd'hui, nous ne devons que nous féliciter de voir réunis à Bayonne en aussi grand nombre ces savants qui honorent notre pays, et ces étrangers distingués qui ont bien voulu se joindre à eux.

Puisque votre première visite aujourd'hui doit être pour nos musées, nos collections, nos archives et nos anciens remparts, peut-être me permettrez-vous, non pas de vous parler peinture, sculpture, histoire naturelle ou législation comparée, — ce sont des sciences pour lesquelles, malgré tout mon respect, je ne puis déclarer que mon incompétence, — mais de vous préparer à la revue rapide de l'ancienne enceinte gallo-romaine de notre chère cité, par quelques mots sur son antiquité.

Nous ne connaissons pas au juste l'époque de la fondation de la ville de Bayonne ; tout ce que nous savons, c'est que les Romains la nommaient Lapurdum, et que la première mention qui en est faite dans l'Itinéraire d'Antonin est écrite sous le règne de l'empereur

reur Honorius, c'est-à-dire de 384 à 423. On y lit ce passage : *In provinciâ novempopulaniâ, tribuus cohortis novempopulaniæ, Lapurdo* ; c'est-à-dire : à Lapurdum, dans la province de Novempopulanie, est cantonnée la cohorte de Novempopulanie.

Ce nom de Lapurdum a été celui de la ville où les Romains avaient fondé un assez important établissement militaire, jusque vers le milieu du XI^e siècle. Alors on voit apparaître pour la première fois, dans les titres gascons de l'époque, le nom de *Bayonne*.

Je ne vous fatiguerai pas par le récit des discussions interminables auxquelles a donné lieu la recherche de l'étymologie de ces deux noms.

Quoiqu'il en soit, Lapurdum ou Bayonne avait déjà une assez grande importance vers la fin du IV^e siècle, car outre qu'elle était la résidence de la cohorte novempopulanienne, on sait par une charte de l'abbaye de Divielle, malheureusement disparue, que Lapurdum était aussi, à cette même époque, ville épiscopale, car elle possédait alors un évêque, nommé Itassicus, qui vivait en 381, et assista de ses conseils Exentius, évêque de Dax. Or, l'on sait que les évêchés n'étaient établis que dans les *cités*, titre qui indiquait des villes déjà anciennes. Les historiens de Bayonne, M. Bailac et M. Balasque, parlent de monnaies romaines trouvées dans la démolition des vieux murs. On en cite de l'empereur Adrien, qui a régné de 76 à 138. On en a aussi trouvé dans les fondations de la cathédrale, appartenant aux règnes de Gallien, de Salonine, de Claude le Gothique, c'est-à-dire qui remontent à l'époque comprise entre 218 et 268. En outre, en défrichant les landes dites de Hasparren, on a retrouvé des dépôts abondants de monnaies romaines apparte-

nant à la même époque. Je ne dirai qu'un mot en ce moment de la fameuse inscription lapidaire de l'autel votif trouvée à Hasparren, qui, d'après moi, serait du temps d'Adrien.

Vous le voyez, Messieurs, nous pouvons, et nous en sommes fiers, vous montrer une ville dont l'antiquité remonte à une époque assez reculée.

Lapurdum, ville romaine, cité épiscopale, siège du tribun d'une cohorte, était donc déjà assez importante au IV^e siècle pour qu'il soit hors de doute qu'au moins une voie fréquentée devait y donner accès, et cependant on ne l'a pas encore retrouvée. On croit bien en avoir découvert quelques traces, mais rien n'est encore assez accentué pour pouvoir asseoir une opinion positive.

Peut-être est-ce aux nombreuses invasions des barbares dont notre pays a eu tant à souffrir que nous sommes redevables de la destruction des voies romaines autour de nous. Ainsi, dès l'an 409, les Vandales, les Suèves et les Alains, n'ayant pu traverser d'abord les Pyrénées pour se rendre en Espagne, firent un séjour de deux ans dans la Novempopulanie, qu'ils ravagèrent, ainsi que l'écrit saint Jérôme dans une de ses lettres à Ageruchia : « *Aquitaniæ novemque populorum provinciarum, præter paucas urbes, populata sunt cuncta ; ipsæ Hispaniæ, jamjam periturae quotidie contremiscunt.* » Puis en 418, Honorius ayant été contraint de concéder aux Goths les provinces du Languedoc et d'Aquitaine, afin de les déterminer à abandonner l'Italie, ces barbares, devenus Ariens, détruisirent partout les temples de Dieu, persécutèrent les prêtres, chassèrent les évêques de leurs sièges et anéantirent la vraie foi dans la plus grande partie de ces provinces.

En 508, Clovis ayant tué Alaric et chassé les Goths, devint maître de la Novempopulanie et lui rendit le bienfait de la paix, dont elle jouit jusqu'à l'invasion des Vascons, qui, après avoir été d'abord vaincus par Childebart et Clotaire, fils de Clovis, profitèrent de nos discordes civiles pour se ruer de nouveau sur la partie méridionale de l'Aquitaine et finirent par s'y établir. Ce n'est qu'en 607 que Théodoric, roi de Bourgogne, et Théodebert, roi d'Austrasie, son frère, purent reconquérir les pays envahis par les Vascons. En ce qui concerne plus spécialement Lapurdum, on sait, par un passage de saint Grégoire de Tours, que, suivant les stipulations du traité d'Andelot, elle passa sous le sceptre de Childebart en 587.

Les Sarrazins, ou Maures d'Espagne, franchirent les Pyrénées en 726 et envahirent toute la Gascogne avec une force irrésistible, détruisant toutes les églises sur leur passage, égorgeant les prêtres et mettant tout à feu et à sang jusqu'aux bords de la Garonne. A la suite de la célèbre victoire de Charles-Martel, les Maures furent refoulés en Espagne, et le midi de l'Aquitaine put enfin respirer pendant quelques années. Mais, en 841, commencèrent les invasions des Normands, qui, ne marchant que le fer et le feu à la main, saccageaient les villes et les campagnes, pillant et détruisant les églises et les monastères.

Pendant plus de cent ans, Lapurdum fut le port qui servit à ces pirates du Nord pour envahir la Novempopulanie, et elle fut aussi la première à souffrir de leurs déprédations et de leurs incursions sans cesse renaissantes. Ils livrèrent aux flammes l'ancienne église de Sainte-Marie, et imposèrent aux habitants le culte de leurs faux dieux. C'est vers cette époque que

l'on place l'apostolat de saint Léon parmi nous et son glorieux martyr.

Alors la ville de Lapurdum formait une sorte de parallélogramme sur la rive gauche de la Nive, ayant pour centre le plateau où est bâtie aujourd'hui la cathédrale, et formant un circuit d'environ mille à onze cents mètres, qui passait le long du rempart Saint-Léon, où se voient encore des restes de tours et de murs romains, de la rue Sainte-Catherine, où l'on trouve les restes d'un ancien édifice que l'on dit avoir été le temple de Mars, et que le peuple appelle tout simplement le Temple. L'enceinte continuait tout le long de la rue Salie jusqu'aux Cinq-Cantons ; de là elle suivait la rue Orbe et aboutissait au Château-Vieux, où se trouvait très probablement l'ancien castellum romain.

La ville était percée de trois portes : 1^o la porte Méridionale, située à peu près où se trouve aujourd'hui la porte d'Espagne ; 2^o la porte Orientale : elle était à l'est, comme son nom l'indique, et donnait accès vers l'Adour ; 3^o la porte Occidentale, qui était à gauche du Château-Vieux et à peu près dans le prolongement de la rue actuelle des Prébendes. Plus tard cette porte changea de nom et fut appelée porte de l'Evêque et porte de Tarrides.

L'épaisseur des murailles et des tours de l'enceinte de Lapurdum variait, comme on peut encore s'en assurer, de deux et trois mètres. Le revêtement extérieur était en petites pierres cubiques, alternant horizontalement avec des cordons de deux ou trois rangées de briques à plat : c'est bien là l'*opus quadratum* des Romains.

Quant à la distance des tours entre elles, on peut

juger par celles qui subsistent encore, ou par les vestiges et l'emplacement de celles qui ont disparu, que les règles données par Vitruve étaient exactement observées, et que les traits lancés par les défenseurs de chaque tour pouvaient parfaitement se croiser.

Quoique le nom de Lapurdum ne soit mentionné pour la première fois dans l'histoire qu'à la fin du IV^e siècle, de fortes présomptions inclinent à faire croire que la fondation de notre cité pourrait remonter aux premiers temps de l'empire romain, et qu'elle pourrait être une de ces stations fortifiées qu'Octave Auguste fit élever sur les frontières des Cantabres afin d'assurer la victoire, en enserrant ainsi ce petit peuple valeureux et indompté qu'Agrippa et lui combattirent pendant huit ans sans le vaincre, quoique aidés par des troupes nombreuses et aguerries. Guerre impitoyable qui, après de nombreuses alternatives de succès et de revers, finit par l'extermination presque totale de ceux qui pouvaient être en état de résister. Tacite nous dit qu'après la pacification de ces contrées, trois légions furent laissées à la garde de ces diverses places d'armes, et telle était encore la crainte qu'inspiraient les peuples vaincus mais non soumis, que ces troupes recevaient directement les ordres de l'empereur, tandis que c'était le Sénat qui commandait à celles campées dans le reste de l'empire. Il est donc très probable que les tribus cis-pyrénéennes, issues de la grande famille Ibérienne, dont elles conservaient avec un soin jaloux la langue et les institutions, ne demeurèrent pas simples spectatrices de la lutte acharnée dans laquelle succombaient leurs frères d'Espagne, et que de nombreux contingents aquitanniques leur rendirent l'assistance qu'ils en avaient reçue quelques années

auparavant, lors des guerres de Crassus. C'était pour éviter le retour de semblables interventions, que les Romains auraient construit les forteresses de Lapurdum (Bayonne), Aquæ Tarbellicæ (Dax) et quelques autres. En réalité, le pouvoir de Rome finissait, dans nos régions, aux bords de l'Adour; au-delà de ce fleuve et de la rive gauche de la Nive, aucun monument, aucun vestige, rien en un mot, ne vient attester l'occupation romaine. D'ailleurs, au-delà de Lapurdum commençaient les forêts impénétrables, les vallées profondes, les montagnes inaccessibles, qui servaient de refuge à cette race indomptable que Rome, malgré toute sa puissance, avait dû renoncer à absorber et à réduire au rôle d'esclave, comme elle avait accoutumé de faire pour tous les peuples vaincus.

Après Adrien, la Novempopulanie, tout en conservant son nom, admit dans son sein quelques autres peuples de son voisinage, et c'est ainsi que, dans le manuscrit de Corbie, qui date du VI^e siècle, on comptait déjà dans la province Novempopulanienne jusqu'à douze peuples désignés comme suit par leurs noms de cités ou diocèses :

Metropolis Civitas Elusatium,
 Civitas Aquensium,
 Civitas Lactorantium,
 Civitas Convenarum,
 Civitas Consurannorum,
 Civitas Boiatium,
 Civitas Benarnentium,
 Civitas Auturensium,
 Civitas Vasatica,
 Civitas Turba ubi castrum Bigorra,
 Civitas Floronensium,
 Civitas Ausciorum.

Cette désignation est confirmée par le manuscrit de Cologne, qui est du XII^e siècle et qui donne les noms suivants :

Civitas Elusatium,
 Civitas Ausciorum,
 Civitas Aquentium
 Civitas Lactoratium,
 Civitas Combenarum.
 Civitas Consorannorum,
 Civitas Boatium,
 Civitas Benarnentium,
 Civitas Aturentium,
 Civitas Vasatica,
 Civitas Turba ubi castrum Bogorra (*sic*),
 Civitas Illoponentium (*sic*).

On retrouve parfaitement encore aujourd'hui les noms et les emplacements de ces cités, sauf deux : ainsi, Elusatium, c'est Eauze ; Aquentium, c'est Dax ; Lactorantium, c'est Lectoure ; Convenarum, c'est Saint-Bertrand-de-Comminges ; Consorannorum, c'est Saint-Lizier ; Aturentium, c'est Aire ; Vasatica, c'est Bazas, etc. Les deux que l'on ne retrouve pas, ce sont Benarnum et Boatium. Pour l'emplacement de Benarnum, les uns veulent que ce soit Lescar, d'autres Orthez, d'autres Bellocq. et le monde savant est encore partagé d'opinion à cet égard. Pour celui de la Civitas Boatium, la question nous semble avoir fait un grand pas, grâce aux savantes recherches de M. l'abbé Inchauspé, vicaire général de Bayonne, qui, dans sa dissertation très intéressante et magistralement traitée sur sainte Eurosie, nous semble démontrer d'une façon irréfutable que la cité des Boates ou

Boiens était Lapurdum et non La Teste-de-Busch. Déjà quelques auteurs anciens avaient soutenu la même opinion. Les partisans de ce dernier avis ne peuvent, ce semble, s'appuyer que sur une note soi-disant explicative ajoutée à un manuscrit de la *Notitia dignitatum imperii*, de la Bibliothèque de Thou. On y lit, en effet, à la suite de *Civitas Boiatium*, cette remarque interpolée : *quod est Boius in Burdigalensi* ; dans d'autres copies du même manuscrit, on lit : *quod est Burdigala*. Ces deux différentes notes donnent déjà matière à réfléchir, car *Boius* n'est pas *Burdigala*. Mais ni l'une ni l'autre ne se trouvent dans les plus anciens manuscrits de la *Notitia dignitatum imperii*, ni de la *Notitia provinciarum et civitatum Gallix*, qui toutes portent simplement *Civitas Boiatium*. Marca n'hésite pas, de son côté, à déclarer que cette note est l'œuvre d'un copiste ignorant ou maladroit, et qu'on ne doit en tenir aucun compte.

Voici, du reste, par quels arguments M. l'abbé Inschauspé justifie sa thèse :

L'Itinéraire d'Antonin place Boïus ou Boios à seize mille pas de Bordeaux : or, cette localité, située à si peu de distance de Burdigala, ne pouvait être citée épiscopale ; elle ne pouvait donc pas être la *Civitas Boiorum* des *Notitiæ*, car les Boïi du Bordelais n'ont jamais eu d'autre cité épiscopale que Bordeaux. Mais la *Civitas Boiatium* des *Notitiæ* est distincte de *Burdigala*, qui est portée sous le nom de *Civitas Burdigalensium*, dans la deuxième Aquitaine, et non dans la troisième, où elles placent *Civitas Boiatium*. Donc, si l'on place cette dernière cité chez les Boïi du Bordelais, on la change de province, ce qui n'est pas possible, puisque, dans toutes les *Notitiæ*, elle figure au

sixième rang parmi les cités de la province métropolitaine d'Eauze, dans la Novempopulanie. Il n'est pas possible de la déplacer, et elle ne peut pas être ailleurs : on ne peut pas confondre les catégories des cités et des provinces si bien coordonnées, si intelligemment décrites et groupées dans les *Notitiæ*.

« La *Civitas Boiatium* n'est donc pas chez les *Boii*
 « du Bordelais ; elle est dans la Novempopulanie,
 « cela est incontestable. Mais, dans la Novempopulanie,
 « quelle cité peut-elle désigner, si ce n'est Bayonne ?
 « Il n'y en a aucune : toutes les autres villes épisco-
 « pales de la province ont leur désignation dans les
 « *Notitiæ*. Bayonne seule y serait omise, si elle n'était
 « désignée par *Civitas Boiatium*. Or, elle n'a pas pu
 « être omise, puisqu'elle existait, et comme chef-lieu
 « et comme ville épiscopale. »

En effet, nous savons par une charte de l'abbaye de Divielle que Bayonne (*Lapurdum*) avait des évêques au IV^e siècle. Dans le traité de partage entre Gontran et Childebert, fait en 787, au rapport de saint Grégoire de Tours, *Lapurdum* est une des cités attribuées à Childebert, et D. Ruinart, l'un des commentateurs du célèbre historien, écrit dans une note explicative à ce sujet : « *Urbes hic enumeratæ hodieque cathedrâ*
 « *episcopali pollent... Lapurdum seu Civitas Boia-*
 « *tium, hodie Baiona appellatur.* »

M. l'abbé Inchauspé ajoute : « La cité de *Lapurdum*
 « était une ville épiscopale de la Novempopulanie ;
 « elle n'a pu être omise dans les *Notitiæ* : elle doit y
 « figurer nécessairement. Or, elle ne peut y être dé-
 « signée que par *Civitas Boiatium* ; et si celle-ci ne
 « désignait pas *Lapurdum*, on ne saurait absolument

« où placer *Civitas Boiatium*. La conséquence nécessaire est donc que *Civitas Boiatium* est Bayonne.

« Une observation importante, et qui vient à l'appui de notre thèse, c'est que les *Notitiæ* désignent les cités par les noms des populations qui composent leur district. Voilà pourquoi Bayonne y est appelée *Civitas Boiatium* et non *Lapurdum*. Au contraire, dans les nomenclatures des villes épiscopales que nous trouvons dans les chartes, les chroniques et les histoires du pays, nous voyons ces cités désignées par leur nom propre, par exemple Bayonne par *Lapurdum* et non point par *Civitas Boiatium*. Mais nulle part on ne rencontrera les deux noms ensemble : là où figure *Civitas Boiatium*, il n'y a pas de *Lapurdum*, et là où l'on trouve *Lapurdum*, *Civitas Boiatium* disparaît. Ce qui prouve encore une fois que l'un tient l'autre et que les deux dénominations désignent la même ville épiscopale. »

Quant au nom actuel de Bayonne donné à l'ancienne ville de *Lapurdum*, M. l'abbé Inchauspé pense que ce nom provient de la peuplade des Boates ou Boiens, et a commencé à être nommée *Boiœna*, ce qui en langue basque signifie celle des Boiens ou la ville des Boiens, et que plus tard, par suite des transformations du temps, ce nom de *Boiœna* est devenu celui de Bayonne.

Dans le premier fascicule de mes *Récits et Légendes*, je me suis occupé de cette question, et après en avoir fait ressortir les difficultés, je concluais que, si l'on voulait rattacher le nom des *Boatiens* à celui de Bayonne, on ne pouvait le faire qu'en admettant que la peuplade des Boatiens avait *Lapurdum* pour capitale. Cette preuve me semble aujourd'hui faite irréfuta-

tablement par la savante dissertation de M. l'abbé Inchauspé, à l'opinion duquel je me rallie avec empressement.

C'est du milieu du XII^e siècle que date la première extension de l'enceinte de Bayonne ; en peu d'années, non-seulement elle occupa tous les terrains marécageux qui environnaient ses murailles, mais encore, franchissant la Nive, elle jeta les fondements d'un nouveau quartier sur la rive opposée : c'est là l'origine du Bourgneuf ou Petit-Bayonne. Alors, pour faciliter la communication entre les nouveaux quartiers et la vieille cité, des brèches furent pratiquées à travers les anciens remparts. A ce moment, on comptait huit portes à Bayonne : la première était au bas de la Nive et sur la rive gauche, à côté de la tour de Sault, et s'appela porte Saint-Simon ; la deuxième, rue de la Poissonnerie, attenant à une petite ruelle à gauche, et sur la droite, à la rue Sainte-Catherine ; la troisième faisant face à la rue Salie, communiquant aussi par l'intérieur à la ruelle de la Poissonnerie ; la quatrième, du nom du Port ou de la Porte de Suzée, faisait face à la rue du Pilon et à la rue de Suzée ; la cinquième, en face du port du Castet ou de Castets, devant la rue de l'Argenterie ou des Argentiers et les Cinq-Cantons ; la sixième, rue Orbe, près la ruelle Cardin, tenait au bâtiment de l'ancienne Monnaie ; la septième, en face des arceaux des Carmes et de la rue neuve de la Monnaie ; enfin la huitième, au bout de la rue Major ou Mayou, aujourd'hui rue d'Espagne, s'appelait porte d'Espagne. Une neuvième porte ne tarda pas à s'ouvrir à peu près à l'endroit où existait autrefois la porte occidentale, et prit le nom de Tarrides, à cause de l'important faubourg de ce nom qu'elle desservait.

C'est vers ce point que le comte de Foix dirigea l'attaque qui, en 1451, eut pour conséquence la prise de Bayonne aux Anglais et sa réunion à la couronne de France. Plus tard, cette porte fut appelée porte de l'Évêque, parce qu'elle s'ouvrait contre l'évêché ; puis elle fut définitivement supprimée, lors de l'établissement par Vauban des fortifications dont il environna la ville.

En parcourant les riches annales de notre cité, on voit qu'à dater du XIII^e siècle son importance commerciale se développe considérablement, de même que son influence politique. Ses vaisseaux étaient nombreux : ses marins aussi braves que hardis. Aguerries par la pêche de la baleine, qu'ils finirent par chasser du golfe de Gascogne, en la poursuivant jusque près du pôle Nord, ils se jouaient de tous les périls et s'étaient acquis un grand renom de courage auprès des rois d'Angleterre. Cette prospérité de Bayonne se traduisit par un accroissement de population. Aussi fallut-il songer à une nouvelle enceinte, qui fut commencée sous Charles VIII, continuée sous Louis XII, à peu près achevée sous François I^{er}, et dont les restes sont encore reconnaissables.

Mais il faut se borner ; je ne puis avoir la prétention de vous faire en quelques instants l'histoire de Bayonne, et quoiqu'il soit difficile de s'arrêter quand on parle de la patrie, je ne dois pas oublier que vous êtes ici aujourd'hui beaucoup plus pour voir que pour entendre. Je m'arrête donc ; mais comme nous allons faire tout à l'heure ensemble le tour de l'ancienne enceinte gallo-romaine de Lapurdum, permettez que je ne vous dise pas adieu, mais simplement : au revoir !

